

**Séances de remise en forme**

**Animées par Laurent**



**Marche sportive et  
renforcement musculaire**

**Pour les 18 ans et plus**

**Venez nous rejoindre tous les vendredis (hors vacances scolaires) à 18H15**

**Du VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2022 AU VENDREDI 28 JUIN 2024**

**Sortie en groupe dans les environs de Clairmarais**

Inscription obligatoire au préalable (une séance d'essai gratuite)

Tarif :

Clairmaraisiens	Extérieurs
40€	50€

Paiement en espèces / par chèque (à l'ordre du Trésor Public)

Rendez-vous à l'Espace Associatif & Culturel

Prévoir : Tenue de sport, eau, tapis (si vous possédez un)

Certificat médical de non-contre-indication à la pratique

de la marche sportive et au renforcement musculaire à fournir (uniquement pour les nouveaux participants)

Pour des informations complémentaires, contacter Laurent au 07.69.44.98.33

ou par courriel à [action.sociale.jeunesse@gmail.com](mailto:action.sociale.jeunesse@gmail.com)

✂ -----  
Coupon à retourner en mairie ou par courriel

PRENOM : \_\_\_\_\_ NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE : \_\_\_\_\_

J'autorise l'organisateur à prendre des photos et à les utiliser pour différentes publications (presse locale, gazette et site internet, ... )

!/\ RGPD - Les données récoltées seront utilisées par le service action sociale et le secrétariat de mairie et seront conservées jusqu'au 31/08/2024. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous le jugez utile. Pour exercer vos droits, contactez-nous auparavant en nous adressant un courrier postal (Mairie de Clairmarais - 2 route d'Arques - 62500 CLAIRMARAIS) ou via la plateforme dédiée en ligne (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/clairmarais>).